GRAND CONSEIL

Postulat Jean-Jacques Collaud 201.02
FIN/SAS

Revenu social déterminant

(dépôt)

Je demande que le Conseil d'Etat étudie la possibilité de fixer dans l'avis de taxation annuelle (ou éventuellement dans un autre document) un revenu social déterminant pour chaque contribuable de façon, d'une part, à fixer un critère permettant de mieux déterminer les personnes qui ont besoin de subventions et d'aides sociales et, d'autre part, à permettre ainsi des économies à l'Etat et aux communes.

(Sig.) Jean-Jacques Collaud, député
et 24 cosignataires

(développement : transmis séparément)

19 mars 2002